Animateur de séance : M. Jean-Charles Guiguen
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy
Membres présents : MME. Autexier Véronique
MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon, Alain Vedrenne
Membres excusés : Néant
Membre absent et non excusé : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard, que le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).
Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités,
- Civilités,
- Informations de l'animateur.

2° Sujet(s) « Pour décision »

1 : Homologation de la rencontre donnée à rejouer,
2 : Homologation des décisions de la Commission Litiges Contentieux,
3 : Homologation de la décision de la Commission Appel,
4 : Homologation des points et des classements,
5 : Accessions et rétrogradations,
6 : Palmarès et vainqueurs des Coupes.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Questions et informations diverses

1- INTRODUCTION

- **Accueil** : Néant.
- **Formalité** : Le PV N° 39 (Lien) de la réunion de la Commission des Compétitions Seniors (CCS) en date du 21/05/2025 est approuvé, sans modification.
- **Civilités :** Les membres de la commission présentent leurs sincères condoléances à Patrick Bourabier, membre de la commission, suite au décès de son fils, Samuel Bourabier.
- **Informations de l'animateur :** Néant.

2- SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation de la rencontre donnée à rejouer :

Décision 1 : La Commission homologue la rencontre du Championnat D3, MOUTHIERS SC 2 – AC GOND-PONTOUVRE, du vendredi 13 Mai 2025.

2 – Homologation des décisions de la Commission : Litiges-Contentieux

PV N°32 du 22/05/2025

Match N°53142257 : D4 – Phase 2 – Niveau 1 – Poule A : Hte Charente Fc 2 / Champniers Es 3 du 18/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Champniers Es 3 (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe du Fc Haute Charente 2.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Match N°2886567 : CR7 – Poule D : Es Ars 2 / Athlético Bellevigne du 04/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Es Ars 2 (moins 1 point, 0 but à 7) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Athlético Bellevigne.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Match N°28855800 : D3 – Phase – Poule A : Hte Charente Fc / Chabanais Fc du 18/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Chabanais Fc (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe du Fc Haute Charente.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Match N°28855932 : D3 – Poule B : Anais Us / Fléac Es du 18/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Fléac Es (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Anais Us.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Match N°28856412 : D3 – Poule D : Roullet Fc 2 / Genté La du 18/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Genté La (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Roullet Fc 2.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Match N°28853417 : D2 Intersport – Poule A : Roullet Fc / La Roche Rivières Fc 2 du 18/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de La Roche Rivières Fc 2 (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Roullet Fc.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Match N°53176887 : D4 – Phase 2 – Niveau 2 – Poule D : Berneuil Salles 2 / St Michel Cs 3 du 18/05/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Michel Cs 3 (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de Berneuil Salles.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Décision 2 : La Commission homologue les décisions prises par la Commission Litiges-Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

3 – Homologation de la décision de la Commission : Appel

PV N°6 du 27/05/2025

Match N°2543433054 : D3 – Mouthiers Sc 2 / Gond Pontouvre Ac du 02/03/2025

La Commission annule la décision de donner la rencontre perdue par pénalité à l'équipe de l'Ac Gond-Pontouvre et donne la rencontre à rejouer à huis clos.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Décision 3 : La Commission homologue la décision prise par la Commission Appel.

4 – Homologation des points et des classements :

L'Animateur de la commission des compétitions séniors, présente le classement définitif des équipes par divisions, sous réserve des procédures en cours.

Décision 4 : La Commission homologue le nombre de points et les classements dans les différents championnats Seniors et CR7, sous réserve des procédures en cours.

5 – Accessions et Rétrogradations :

A l'issue de cette présentation, la commission procède à la désignation des affectations des équipes par divisions qui pourront évoluer en fonction des équipes engagées.

(Pour rappel, la limite des engagements est fixée au lundi 21 juillet 2025).

D1
Accessions
Clubs de D1 --> R3 :
JS GRANDE CHAMPAGNE
RUELLE OFC
Rétrogradation
Club de D1 --> D2
SIREUIL JS 2

D2
Accessions
Clubs de D2 --> D1
MONTBRON USA
NERSAC FC

Rétrogradation
Clubs de D2 --> D3
AS MERPINS
FC ROULLET
ST HILAIRE FC

D3
Accessions
Clubs de D3 --> D2
HAUTE CHARENTE FC
VINDELLE ASFC 2
AC GOND PONTOUVRE
ISLE ESPAGNAC FCC
Rétrogradation
Clubs de D3 --> D4
ST ANGEAU CS
ST FRAIGNE FC
MONTIGNAC ES
ST SEVERIN PALLUAUD 2
ROULLET FC 2 (Descente administrative)

D4
Accessions
Clubs de D4 --> D3
HAUTE CHARENTE FC 2
NANTEUIL VERTEUIL ENT (Accession administrative)
ALLIANCE FOOT 3B 3
GRANDE CHAMPAGNE JS 2 (Accession administrative)
ASC MAYOTTE
VILLEBOIS HAUTE BOEME AS

Décision 5 : La Commission homologue les classements définitifs des compétions seniors et CR7, sous réserve des procédures en cours, ainsi que les accessions et rétrogradations dans les différents championnats Seniors.

6 – Palmarès et vainqueurs des Coupes :

CHAMPIONS SENIORS

D1 --> JS GRANDE CHAMPAGNE
D2 --> MONTBRON USA
D3 --> ISLE ESPAGNAC FCC
D4 --> CO LUXE

VAINQUEURS DES COUPES

COUPE CR7 --> ANG LEROY CS 4
COUPE RESERVES --> ES CHAMPNIERS 3
COUPE DISTRICT --> AS VILLEBOIS HTE BOEME
COUPE 16 --> ES MORNAC

VAINQUEURS CHAMPIONS DIV'S

CR 7 --> ANG LEROY CS 4
D4 - Niveau 2 --> BOUEX US 2

Décision 6 : La Commission valide les palmarès et vainqueurs des Coupes.

3- SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Dates pour la saison 2025/2026

Date d'ouverture des engagements des Championnats Seniors et CR7 :
Lundi 23 juin 2025,
Date limite des engagements des Championnats Seniors et CR7 :
Lundi 21 juillet 2025,
Date de publication des Poules (D1, D2, D3, D4 et CR7) validées par le Comité Directeur :
Lundi 4 août 2025,
Date de publication du Calendrier Général des Compétitions Seniors et CR7 :
Vendredi 4 juillet 2025.

Remerciements

La Commission remercie la Commission Litiges – Contentieux qui a contrôlé plus de 300 feuilles de match et évité une éventuelle perte de match sur tapis vert lors des rencontres des finales des Coupes Seniors et CR7.

4- QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Néant

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 21/05/2025

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°39 du 21/05/2025	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation de la rencontre donnée à rejouer	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des décisions de la commission : Litiges – Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Homologation de la décision de la commission Appel	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
4	Homologation des points et classements	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
5	Accessions et rétrogradations	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
6	Palmarès et vainqueurs des Coupes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

---

La prochaine réunion est fixée au mercredi 02/07/2025 à 17h15

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45

L'animateur,
Jean-Charles Guiguen

Le Secrétaire
Philippe Brandy